

PLUi de Cugnaux : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 juin 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Cugnaux (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2025. Il délimite 86 zones, dont 61 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 juin 2026.

- Le PLUi de Cugnaux s'applique dans sa version du 18 décembre 2025 ; nous publions 9 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 86 zones : 61 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 2 agricoles (A) et 18 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Cugnaux occupe le rang 51 par le nombre de zones délimitées : 46 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 658 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Cugnaux depuis 2013, pour 3 106 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	86 zones
Zones urbaines (U)	61 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	2 zones
Zones naturelles (N)	18 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI TOULOUSE METROPOLE
Version du	18 décembre 2025
Partition GPU	DU_243100518
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/243100518/e80befa51d0bc24c945e137f11dccfa7/243100518_reglement_20251218.pdf
Règles extraites	9 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Cugnaux

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n°IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes

n'est pas anormale.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/cugnaux-31157>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Cugnaux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054245373>

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

12 reconnaissances

Dernier événement reconnu, commencé le

1er juillet 2022

Péril de la dernière reconnaissance

Sécheresse

Plans de prévention des risques naturels approuvés

1 plan

Risques couverts par ces plans

Mouvement de terrain

Potentiel radon

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA1, UA2, UA3, UA4-8, UIC1, UIC5, UM2-2, UM4, UM6,

Nomenclature des zones à urbaniser

UM6-3, UM7, UM9
AU4r, AUIC1B, AUIC1B-1, AUM4B-1

Situation administrative

Code INSEE

31157

Code postal

31270

Intercommunalité

Toulouse Métropole

Département

Haute-Garonne

Région

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

86 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

86 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

86 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Villeneuve-Tolosane (1,9 km)

62 zones

Tournefeuille (3,4 km)

92 zones

Colomiers (7,6 km)

192 zones

Toulouse (9,5 km)

919 zones

Blagnac (11,1 km)

88 zones

Pibrac (11,2 km)

74 zones

Cornebarrieu (11,8 km)

70 zones

Brax (12,0 km)

35 zones

Beauzelle (14,0 km)

50 zones

Balma (14,9 km)

123 zones

Mondonville (14,9 km)

42 zones

Saint-Orens-de-Gameville (15,4 km)

80 zones

Aucamville (15,5 km)

42 zones

Aussonne (15,6 km)

63 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/cugnaux-31157>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Cugnaux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Quint-Fonsegrives (16,1 km)	59 zones
Fenouillet (16,2 km)	77 zones
L'Union (16,4 km)	72 zones
Launaguet (16,4 km)	81 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/cugnaux-31157>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.